

Quel maillot dois-je porter aujourd'hui?

Stephan Rupp, Vice-président, Einsiedeln

Traduction: Franziska Engler Gigon, Montreux

Lorsque je me suis trouvé la première fois à la chambre médicale dans ma nouvelle fonction de délégué de la SSP je me suis demandé qui et quoi je représentais exactement. Par chance j'étais accompagné de notre président. En tant que pédiatre hospitalier et spécialiste il représentait cette partie des pédiatres suisses; mon propre rôle était alors défini, je représentais la pédiatrie ambulatoire. Ce qui n'a pas réglé tous les soucis, car quelle position fallait-il par exemple prendre en parlant de la caisse unique? Un sondage auprès des sociétés médicales romandes avait montré une opinion globalement favorable de leurs membres à un tel projet alors que les médecins suisse-allemands y sont plutôt opposés. Lors d'un vote il n'existe pas de demi voix et je ne voulais pas m'abstenir par facilité, alors j'ai voté selon ma conscience. Heureusement nous avons débattu de la caisse unique au comité de la SSP, ce qui m'était une aide décisionnelle.

Je vois encore bien des soucis qui m'attendent. Mon activité à l'assemblée des délégués de la FMH est particulièrement intrigante. Je suis considéré comme représentant du CMPR, l'organisation des médecins de premier recours, qui distribue ses sièges à ses sociétés membres. Evidemment je dois me comporter comme médecin de premier recours et voter en fonction; en tant que pédiatre ambulatoire ce ne sera pas difficile pour moi. Malheureusement les choses ne sont pas si simples. Je suis LE représentant de la pédiatrie, je ne représente donc pas seulement la pédiatrie ambulatoire mais aussi les hospitaliers et les spécialistes, car ces derniers ne sont pas forcément représentés par une autre organisation (comme p.ex. l'ASMAC) dans l'assemblée des délégués. Il est donc tout à fait possible que je doive me positionner contre mes intérêts de pédiatre ambulatoire afin de répondre selon le cadre de ma délégation au sein de la CMPR.

En tant que pédiatre de campagne assez classique avec une clientèle correspon-

dante je suis évidemment préoccupé par les problèmes propres à ma situation. De plus je travaille dans un canton ayant un point de taxation tarmed assez bas, 80 centimes. Mais je dois mettre tout ceci de côté; je dois voir plus loin que le bout de mon nez quand je mets mon chapeau «délégué de la SSP». Mon rôle est alors de défendre les intérêts de la pédiatrie comme discipline et bien sûr ceux des enfants, indépendamment de ma situation individuelle. Et alors il se peut que je doive prendre position contre mes intérêts personnels.

Ces réflexions montrent la difficulté de représenter la société suisse de pédiatrie dans le monde de la politique professionnelle. On le sait, notre société est très hétérogène et ses divers sous-groupes peuvent donner des réponses bien divergentes à une même question.

Je dois choisir des critères qui vont me guider dans mes décisions. La priorité est certainement le bien-être de l'enfant. Les enfants n'ont pas de lobby, je dois remplir cette fonction dans les diverses organisations, ceci en tout cas jusqu'à ce que la fPmh soit reconnue en tant que groupement avec droit de vote au sein de l'assemblée des délégués et de la chambre médicale. Je dois bien sûr combattre toutes les tendances qui menacent l'existence de la pédiatrie. Un exemple est le DRG qui pourrait menacer directement la survie des services de pédiatrie dans les hôpitaux. Si je me laisse guider par ces deux pensées principales, je ne devrais pas trop me tromper de chemin.

Les données et les informations que je reçois d'autres pédiatres seront primordiales pour moi, qu'elles viennent du cabinet ou de l'hôpital, de la ville ou de la campagne, d'une femme ou d'un homme, du spécialiste ou du généraliste, âgé ou jeune, etc. Notre comité m'aidera dans les questions difficiles, ainsi que le pool de délégués. Les discussions avec des pédiatres venant de tous les groupements d'intérêt possibles me seront tout aussi précieuses.

Alors quel maillot dois je porter? Je pense que notre équipe, la SSP a une tenue multicolore. Mon maillot doit donc aussi être coloré, et selon la situation l'une ou l'autre des couleurs peut parfois prédominer. Tant que je ne fais pas tache dans l'équipe, je suis satisfait. Sinon l'entraîneur peut toujours me faire sortir du terrain...

Illustration de couverture – «Plaza de toros»

La Fondation John Langdon Down a été fondée en 1972 à Mexico-City par Sylvia Escamilla, mère d'un enfant avec trisomie 21. Cette institution était alors unique au monde.

Depuis 1993 elle comprend une école de peinture, l'Escuela de Arte Down, où des enfants, adolescents et jeunes adultes avec trisomie 21 développent une activité artistique, entourés par des enseignants expérimentés et très engagés. Plus de 200 tableaux en grand format ont vu le jour durant ces années.

En 2005, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Suisse au Mexique d'alors, Monsieur Pedotti, j'ai eu l'occasion de visiter l'école et de voir les œuvres. J'en ai été très touchée. En 2006, il nous a été possible d'exposer 30 de ces magnifiques tableaux au Centre Paul Klee, pendant l'assemblée annuelle des pédiatres suisses et de les rendre accessibles ensuite à un plus large public pendant plus de 3 mois.

Nous sommes très impressionnés par la force, la profusion et la richesse intérieure émanant de ces œuvres, créées par des personnes qui laissent ainsi s'exprimer leur âme là où souvent les mots et la parole leur manquent.

Nous remercions la rédaction de Paediatrica d'avoir choisi une œuvre d'un artiste atteint du syndrome de Down pour l'illustration de couverture de Paediatrica en 2007

Christine Aebi-Ochsner, Bienne